



PREPAVOCATS, PRÉPARATION INTENSIVE À L'EXAMEN DU CRFPA



CAMILLE TETARD-BLANQUART

Maitre de conférences - Directrice du département Prépas Concours
camille.blanquart@univ-catholille.fr

L'examen d'entrée à l'école des avocats repose sur la maîtrise d'épreuves juridiques spécifiques qui nécessite une préparation complète et adaptée :

- La maîtrise de la méthodologie des épreuves
- Une parfaite connaissance de l'actualité juridique
- Des entraînements aux épreuves pour acquérir l'expérience nécessaire à la bonne gestion de l'examen.

Pour répondre à chacun de ces impératifs, la formation proposée dans le cadre de la PrépaAvocats s'articule autour de ces 3 priorités, modulées en fonction du type d'épreuve. Ce programme est en conformité avec la réforme de l'examen d'entrée au CRFPA.

OBJECTIFS DE FORMATION

- + S'assurer de la maîtrise des outils méthodologiques.
- + Actualiser les connaissances juridiques nécessaires aux épreuves écrites et au grand oral.
- + Placer le candidat en situation d'examen afin de vérifier l'acquisition de la méthodologie des épreuves et des connaissances de fond et tester sa réactivité face aux questions posées lors du grand oral.

LES + PÉDAGOGIQUES

- + La collaboration avec les cabinets Montesquieu Avocats et Bignon-Lebray Avocats.
- + Une équipe d'intervenants mobilisée pour la réussite des candidats, des conseils personnalisés, un encadrement de proximité.
- + L'intervention de nombreux praticiens.
- + Des entraînements aux épreuves en conditions réelles d'examen.
- + Un coaching personnalisé.
- + La bibliothèque Vauban ouverte tout le mois de juillet pour les étudiants de la Prépa.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

- + La prépa intensive n'a pas vocation à proposer d'enseignements sous forme de cours classiques. Il est donc essentiel que chaque participant mette à jour ses connaissances de fond dans chaque matière choisie pour faciliter l'approche des thématiques d'actualité et permettre l'approfondissement de la réflexion dans la perspective de l'examen.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION & COÛT

- + Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site www.fld-lille.fr et doivent être envoyés à la Faculté, à l'attention de Madame PHULPIN avant le 25 mai 2018.
- + Vous avez la possibilité de vous inscrire au programme complet ou de choisir un ou plusieurs modules. Des frais de dossier de 50 € sont demandés au dépôt du dossier de candidature. Ils sont déductibles des frais de scolarité en cas d'inscription définitive à la Prépa.
- + Pour toute inscription avant le 25 mars 2018, une remise de 20% sera appliquée.

Matières ou épreuves	Tarif
Note de synthèse	395€
Droit des obligations (actualisation et entraînement aux épreuves)	530€
Epreuve de spécialisation (actualisation et entraînement aux épreuves)	485€
Epreuve de procédure (actualisation et entraînement aux épreuves)	485€
Grand oral	595€
TOTAL	2 490 €

ZOOM SUR

NOS PARTENAIRES

CABINET MONTESQUIEU AVOCATS Aymeric DRUESNE, Avocat & MéliSSa BOUMEZLAG, Avocat



CABINET BIGNON-LEBRAY AVOCATS Thomas BUFFIN, Avocat
Lucien DELEYE, Avocat
Ondine PREVOTEAU, Avocat



PROGRAMME DE FORMATION

EN SAVOIR +

LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR
LE SITE WWW.FLD-LILLE.FR

NOTE DE SYNTHÈSE

MÉTHODOLOGIE	4h
MISE EN PRATIQUE	5 épreuves de 5h 5 corrections de 2h

ÉPREUVES JURIDIQUES

MÉTHODOLOGIE	12h
--------------	-----

ACTUALISATION/VÉRIFICATION DES CONNAISSANCES

Droit des obligations	20h
-----------------------	-----

Epreuve de spécialisation (Au choix)

Droit civil	15h
Droit pénal	15h
Droit des affaires	15h
Droit du travail	15h
Droit administratif	15h
Droit international et européen	15h

Epreuve de procédure (Au choix)

Procédure civile	15h
Procédure pénale	15h
Procédure administrative	15h

MISE EN PRATIQUE

Droit des obligations	3 épreuves de 3h 3 corrections de 2h
Epreuve de spécialisation	3 épreuves de 3h par matière 3 corrections de 2h par matière
Epreuve de procédure	3 épreuves de 2h par matière 3 corrections de 2h par matière

GRAND ORAL

MÉTHODOLOGIE	10h
--------------	-----

ACTUALISATION/VÉRIFICATION DES CONNAISSANCES

Libertés fondamentales	30h
Culture judiciaire	10h
Pratique professionnelle et déontologie	5h

MISE EN PRATIQUE	3 grands oraux devant jury
------------------	----------------------------



L'ÉQUIPE

- + **Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ**
Présidente d'honneur, Professeur émérite
- + **Camille TETARD-BLANQUART**
Maître de Conférences, Directrice de la PrépaAvocats, ancienne avocate
- + **Maître Benjamin MARCILLY**
Avocat au Barreau de Lille
- + **Franck BARAT**
Enseignant
- + **Marie GAMAIN**
Enseignante
- + **Maître Aude BREMBOR**
Avocat au Barreau de Lille
- + **Maître Baptiste BUISSART**
Avocat au Barreau de Lille
- + **Maître Louisa DAHMANI**
Avocat au Barreau de Lille
- + **Maître Aude WALLON LEDUC**
Avocat au Barreau de Lille
- + **Maître Chloé GUILBEAU**
Avocat au Barreau de Lille
- + **Maître Anastasia KUREK**
Avocat au Barreau de Lille
- + **Aurélien RACCAH**
Maître de Conférences, Avocat au barreau de Paris
- + **Maître Arnaud DRAGON**
Avocat au Barreau de Douai
- + **Boris SARCY**
Enseignant, Greffier en chef
- + **Maître Lucien DELEYE**
Avocat au Barreau de Lille
- + **Franck LECLERC**
Enseignant
- + **Sylvie Humbert**
Professeur
- + **Caroline PHULPIN**
Responsable de l'organisation administrative



L'EXPÉRIENCE FLD

Victoire
Admise après le M1 au concours du CRFPA 2015

La PrépaAvocats m'a aidée tant pour les écrits que pour les oraux. L'actualisation est de grande qualité car elle permet de mettre à jour des connaissances de licence et de cibler les thèmes susceptibles de tomber le jour de l'examen. Les entraînements aux épreuves écrites sont fondamentaux et permettent d'être évalué dans les conditions réelles de l'examen. Les corrections sont très approfondies et nous préparent aux écrits à l'issue de ces entraînements. Enfin, l'actualisation en libertés fondamentales et les simulations de grand oral m'ont été d'une grande aide pour gérer le stress le jour J ! Le travail personnel est essentiel mais c'est aussi grâce à la disponibilité des professeurs et à la qualité des enseignements dispensés par la PrépaAvocats que j'ai réussi à obtenir le CRFPA.

Maquette non contractuelle pouvant être soumise à modification

